

Rapport annuel 2015



FORMATION EN DEUX PHASES

Formation en deux phases 2015

Prologue

En 2009, l'Office fédéral des routes (OFROU) a lancé le programme OPERA 3. Dans le cadre de ce projet, des mesures d'optimisation pour la première phase de formation des nouveaux conducteurs sont proposées. De plus, une optimisation de la deuxième phase et une meilleure adéquation entre la première et la deuxième phase sont également préconisées. L'audition relative au projet OPERA 3 était prévue pour 2015 mais a été reportée et est attendue pour fin 2016. Les décisions qui seront prises pourront avoir des influences sur la deuxième phase, c'est-à-dire sur l'organisation et la réalisation des cours de formation complémentaire. Quelle que puisse être la manière dont la deuxième phase de formation des nouveaux conducteurs sera structurée à l'avenir, c'est la compétence des animateurs qui fait le succès des cours. L'amélioration constante de cette compétence constitue déjà aujourd'hui l'un des principaux objectifs de la formation en deux phases.

Nouveaux conducteurs et nouvelles conductrices

En 2015, le nombre de nouveaux permis de conduire délivrés à l'essai a augmenté pour la première fois depuis 2012 (+ 0,9%, soit 84 368 permis), tout comme le nombre de permis arrivant à échéance (+1,2%, soit 86 454 permis). Le nombre de journées de cours suivies a également augmenté. Cette nouvelle tendance à la hausse est certainement due aussi à l'incertitude concernant les échéances d'OPERA 3. En effet, rien ne laisse encore présager de la date de la réalisation des mesures susceptibles de ressortir de la consultation OPERA 3 – c'est-à-dire la réduction à une journée de cours de formation complémentaire.

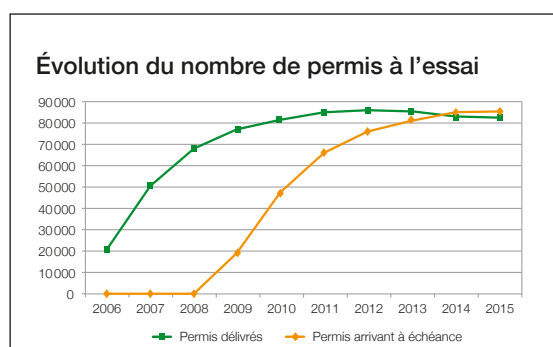


Fig. 1: Demande/délivrance de permis à l'essai depuis l'entrée en vigueur de la formation en deux phases (Source: SARI, état au 31 décembre 2015)

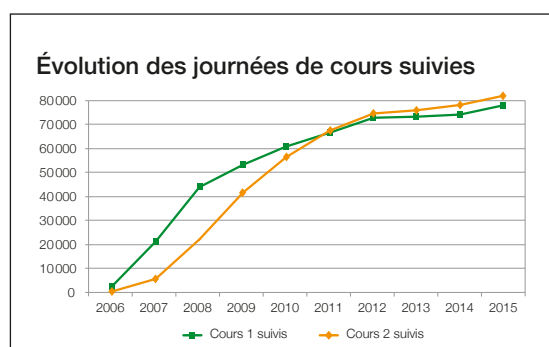


Fig. 2: Cours de formation complémentaire 1 et 2 dispensés depuis le début de la formation en deux phases (Source: SARI, état au 31 décembre 2015)

Formation en deux phases 2015

Mesures administratives

En 2015, on enregistre une diminution d'environ 3% des prolongations de période d'essai en raison d'infractions par rapport à l'année précédente. Le total s'élève à 7 064 cas. Il y a eu en outre 1 505 annulations de permis, soit un net recul de 9%.

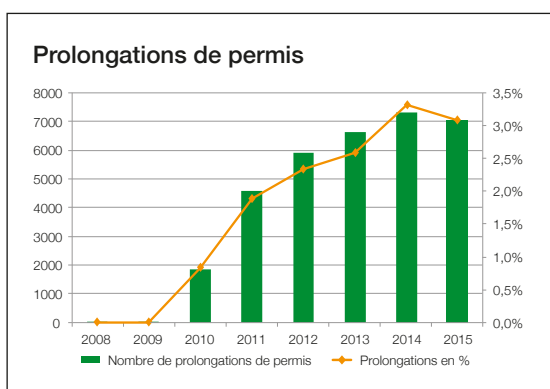


Fig. 3: Le nombre de prolongations de permis a diminué de 3% par rapport à l'année précédente, pour atteindre un total de 7064 cas.
(Source: SARI, état au 31 décembre 2015)

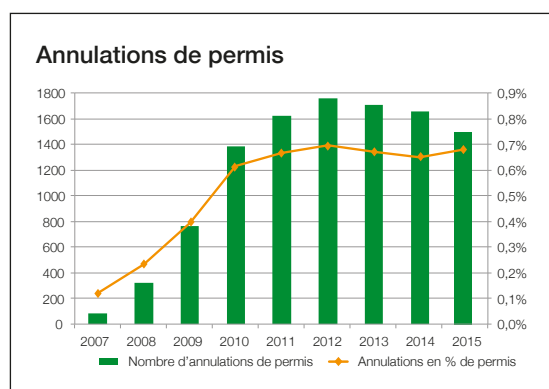


Fig. 4: Le nombre d'annulations a à nouveau diminué cette année.
(Source: Statistiques 2015 des mesures administratives frappant les conducteurs de véhicules, Office fédéral des routes)

Formation en deux phases 2015

Organisateurs de cours et animateurs

En 2015, les 39 organisateurs de cours ont réalisé plus de 15 000 cours en faisant appel à des animateurs 33 220 fois. Chaque animateur a en moyenne assuré 55 cours.

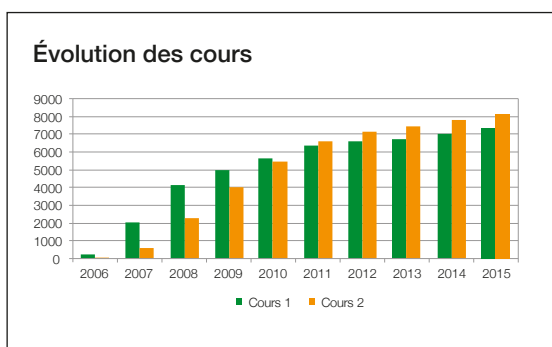


Fig. 5: Évolution du nombre de cours complémentaires depuis la mise en vigueur de la formation en deux phases (Source: SARI, état au 31 décembre 2015)

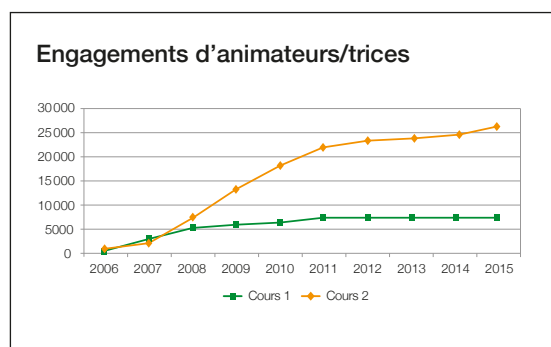


Fig. 6: Évolution du nombre d'engagements d'animateurs/trices depuis la mise en vigueur de la formation en deux phases (Source: SARI, état au 31 décembre 2015)

Formation en deux phases 2015

Commandes de permis de conduire de durée illimitée

Les nouveaux conducteurs peuvent commander en ligne leur permis de conduire de durée illimitée sur le site www.2phases.ch. En 2015, il a été fait usage 10008 fois de ce service, contre 9855 commandes l'année précédente.

Commande de permis de conduire

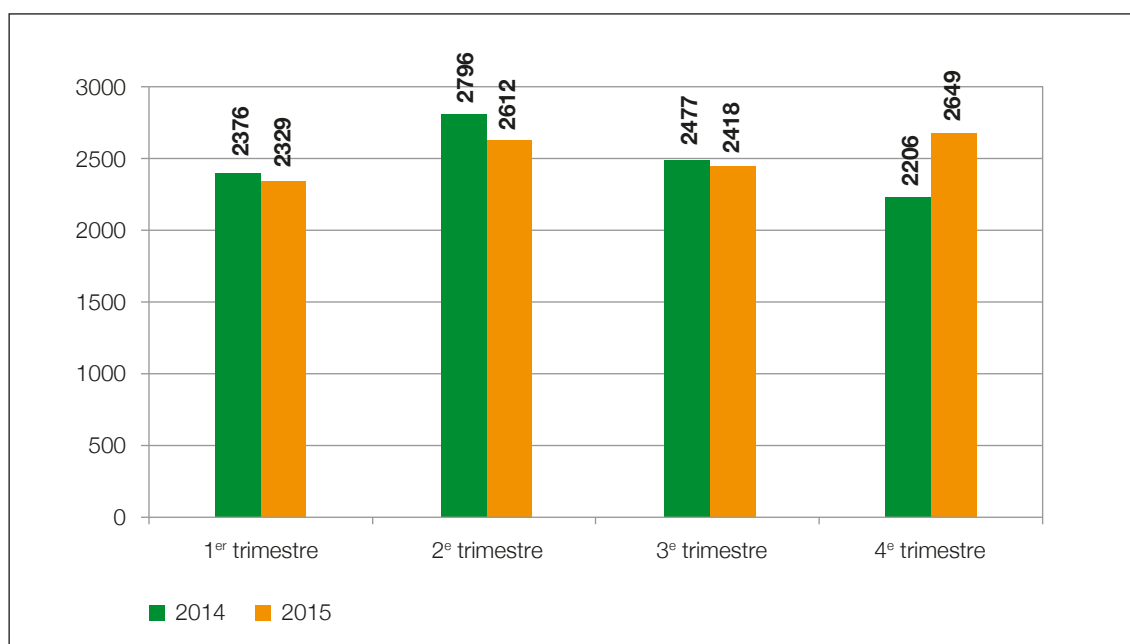


Fig. 7: Commandes de permis de conduire, au 31 décembre 2015 (Source: SARI)

Les cantons AG, BE, GE, NE, LU, VD et ZH ont décidé de mettre en place une autre procédure de commande. Les clientes et les clients de ces cantons ont toutefois la possibilité de se connecter sur l'infoportail via www.2phases.ch, où ils reçoivent toutes les informations détaillées sur la procédure de commande dans leur canton.

Formation en deux phases 2015

Assurance qualité

En 2015, le CSR a contrôlé sur mandat de l'asa cinq nouveaux sites de cours de formation complémentaire 2, et les ont signalés à leur canton pour agrément.

Le service AQ a en outre procédé à 26 audits de journées de cours de formation complémentaire 1. Sur 14 d'entre eux, les experts ont relevé de légères insuffisances et dans deux cas ils ont constaté de graves insuffisances conduisant à la réalisation d'un audit supplémentaire. La plupart des reproches formulés étaient motivés par les capacités insuffisantes de l'animateur.

Sur 18 audits des journées de cours de formation complémentaire 2, les experts ont relevé des insuffisances mineures dans quatre cas. Là encore, la plupart des reproches formulés étaient motivés par les capacités insuffisantes de l'animateur ou par l'écart par rapport au programme de cours agréé.

Un audit a été réalisé au cours du 2^e jour de cours dans le domaine des motocycles, avec un résultat tout à fait satisfaisant.

Les experts du service AQ ont inspecté en tout 32 fois des cours de formation complémentaire à l'occasion d'un audit éclair. Là encore, ils ont exclusivement pointé des faiblesses plus ou moins importantes dans l'animation.

En 2015, les experts AQ ont également contrôlé les examens des animateurs. Tous les examens des 22 candidates et candidats se sont déroulés conformément aux directives.

L'offre de modules préparatoires et principaux reste très limitée. Des cours sont fréquemment annulés en raison d'un trop faible nombre d'inscrits. En 2015, les experts AQ ont tout de même pu auditer un module principal sans aucune observation négative.

L'année dernière, le Conseil de la sécurité routière a contrôlé dix cours de perfectionnement pour animateurs. Les experts ont signalé de petites insuffisances pour deux de ces cours, en raison de divergences par rapport aux contenus annoncés.

Formation en deux phases 2015

Évaluation de l'enquête effectuée auprès des nouveaux conducteurs

L'outil d'évaluation est à disposition depuis le début de la formation en deux phases, dans le but de demander leur avis aux nouveaux conducteurs. Le layout de l'enquête en ligne a été remanié en 2013.

Cette année, 13 523 nouveaux conducteurs sur 106 871 ont participé à l'enquête et évalué les cours de formation complémentaire qu'ils ont suivis. Le taux de retour des questionnaires a été de 8,5%. Par rapport à 2014, le taux de retour a baissé de 6,5% et est donc nettement plus bas. Cette baisse résulte d'une modification au niveau de l'évaluation. Jusqu'à 2014, seuls les cours pour lesquels au moins un participant avait utilisé l'outil d'évaluation pour un retour étaient pris en compte. À partir de 2015, tous les cours ayant eu lieu sont pris en compte.

La plupart des participants à l'enquête expriment un avis positif. Comme l'an dernier, 80% d'entre eux se déclarent satisfaits de leurs cours de formation complémentaire.

Ce faible taux de retour documenté en 2015 suite à la modification de l'évaluation confirme les craintes selon lesquelles de nombreux prestataires de cours ne remettraient pas le feuillet supplémentaire avec l'accès à l'outil d'évaluation. Le taux de retour devrait à nouveau augmenter en 2016, car l'accès à l'outil d'évaluation figure dorénavant sur l'attestation de cours sous forme de code QR.

Formation en deux phases 2015

Évaluation de l'enquête effectuée auprès des animateurs

Avec l'outil d'évaluation basé sur le web destiné aux participants aux cours, la Commission Assurance qualité (KQS) dispose d'un instrument de contrôle supplémentaire, en plus des audits. Si les audits renseignent ponctuellement sur le déroulement d'une journée de cours, l'outil d'évaluation permet de recueillir l'avis des participants sur chaque cours ayant été dispensé.

En 2015, 48 animateurs ayant suivi 102 cours ont participé à l'enquête, ce qui représente un taux de retour de 6,2%. Ce net recul de plus de 6% par rapport à l'année précédente s'explique également par le nouveau mode d'évaluation, qui s'applique aussi aux cours pour animateurs. Jusqu'à 2014, seuls les cours pour lesquels au moins un participant avait utilisé l'outil d'évaluation pour un retour étaient pris en compte. À partir de 2015, tous les cours ayant eu lieu sont pris en compte.

En 2015, 86% des animateurs ayant participé à l'enquête sont satisfaits des cours qu'ils ont suivis, ce qui correspond à une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Le taux de retour devrait toutefois augmenter en 2016. Le code QR figurant en bonne et due place sur l'attestation de cours permet à tous les participants aux cours d'accéder à l'outil d'évaluation.